

Audit de la nouvelle comptabilité analytique

Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse)

L'essentiel en bref

L'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse) fournit des services météorologiques et climatologiques au public. Son budget annuel s'élève à près de 120 millions de francs, il emploie 348 personnes. Suite à une demande du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, le Contrôle fédéral des finances a examiné la comptabilité analytique (CA) de MétéoSuisse. En tant qu'autorité de surveillance des services de la navigation aérienne, dont fait partie le service de météorologie aéronautique de MétéoSuisse, l'Office fédéral de l'aviation civile a constaté des lacunes dans la CA et a donc décidé de réduire les coûts facturables pour le service civil de la météorologie aéronautique. MétéoSuisse a alors revu sa CA.

L'infrastructure exploitée par MétéoSuisse pour la collecte et l'analyse des données météorologiques et climatologiques sert à différentes parties prenantes. Il existe d'importantes synergies au niveau technique entre les différentes parties prenantes, telles que les usagers du « Public Weather Services » ou ceux du service de météorologie aéronautique.

La CA de MétéoSuisse est en principe structurée de manière claire et compréhensible.

Les estimations d'experts pour déterminer les coûts totaux par produit sont problématiques

Conformément aux bases légales, MétéoSuisse peut fournir ses prestations aussi bien gratuitement que contre émoluments. Les prestations fournies par MétéoSuisse avec ses instruments sont facturées selon différents barèmes en fonction du type de client (« Public Weather Service » – gratuit ; service de météorologie aéronautique – intégralité des frais ; services spécifiques à la clientèle – intégralité des frais sans les coûts des instruments de mesure).

Un groupe d'experts composé de collaborateurs de MétéoSuisse détermine comment répartir les coûts sur les différents produits en se fondant sur des estimations qualitatives. Il s'agit des frais liés aux systèmes de mesure météorologiques et aux travaux spécialisés. Les estimations des experts sont consignées, mais elles ne se basent guère sur des critères objectifs et mesurables. L'utilisation de cette méthode pour la facturation intégrale de services fournis à des tiers est toujours sujette à des accusations d'arbitraire. Pour déterminer les coûts du service de météorologie aéronautique, les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale mentionnent de répartir les coûts sur la base d'estimations. Les clients auxquels les prestations sont facturées intégralement devraient donc être impliqués dans le processus d'allocation des coûts basé sur des estimations. Selon le « Guide du recouvrement des coûts de l'assistance météorologique à la navigation aérienne », certains pays renoncent même à facturer l'infrastructure de base utilisée par le service météorologique national au service de météorologie aéronautique.

Texte original en allemand